

DECLARATION DE MEXIQUE

À la fin du IV Forum ibéro-américain d'évaluation des documents, qui a eu lieu à la ville de Mexico, du 23 au 25 mai 2012, les membres du groupe de réflexion du Projet sur l'évaluation des documents en Amérique latine,

Nous CONSTATONS:

.- La validité des réalités exprimées en août 2009, à Córdoba, en Argentine, à la fin de la première réunion du FIED, particulièrement en ce qui concerne la nécessité d'avancer dans l'application des critères, des méthodes et des techniques d'évaluation documentaire pour assurer l'efficacité et l'efficience des systèmes de gestion des organisations et la rationalité des ressources dans la gestion du patrimoine documentaire, pour assurer la préservation de la mémoire collective, ainsi que l'opportunité de prospérer dans les travaux qui permettent la normalisation et l'homologation conceptuelle et terminologique de l'évaluation des documents.

.- Les II et III FIED, concrétisés à San José de Costa Rica et à Lima, au Pérou, en 2010 et 2011, respectivement, ont vérifié les coïncidences dans la méthodologie, les ressources didactiques et contenu de base des programmes de la chaire dans les établissements d'enseignement de la région, malgré les différences de terminologie et de cadres institutionnels; ainsi que l'opportunité de conceptualiser la terminologie, créant une tendance sans imposer l'utilisation d'une définition unique.

.- Dans les pays ibéro-américains étudiés, il existe, au niveau méthodologique, de diverses approches théoriques et une importante disparité dans la mise en œuvre, dans la régulation de la pratique au niveau organisationnel et juridique,

dans les procédures, ainsi que dans la gestion du processus d'évaluation et de mise en œuvre de ses résultats.

.- Les cinq axes de travail du groupe FIED ont conclu des accords et ont élaboré des projets qui doivent être diffusés afin de vérifier leur validité dans d'autres domaines.

.- Partager les connaissances et l'expérience avec des professionnels archivistes et d'autres disciplines, de différents pays et différentes réalités - aussi bien institutionnelles que de pratique- sont des opportunités de croissance qui aident à créer, vérifier et faire progresser les théories.

Pour ces raisons,

Nous DÉCLARONS

- Les documents d'archives sont produits avec certaines valeurs. Les archivistes doivent reconnaître ces valeurs indépendamment du support et établir les délais de conservation.

- Il est nécessaire de réduire la distance qui existe entre la réflexion théorique et son application effective; cela implique la participation active des archivistes dans l'analyse et dans la mise en œuvre de stratégies pour la modification de la situation.

- Il faut arriver à un consensus sur les concepts archivistiques et l'équivalence des termes qui identifient chacun d'eux dans les différentes langues, notamment le domaine latin, afin d'éviter des malentendus ou des erreurs d'interprétation et, en même temps obtenir une connaissance valide et à jour dans le contexte international. Dans ce contexte, on entend qu'en général le terme «**évaluation**» est approprié pour décrire le processus qui comprend l'évaluation, la sélection et la disposition finale, tout en comprenant cette dernière comme l'élimination ou le transfert pour la conservation permanente, bien que au niveau régional la pratique peut admettre d'autres termes.

- Le processus d'évaluation et de la mise en œuvre des dispositions finales qui en résultent doivent se faire avec toute transparence pour la citoyenneté et comme un élément de la bonne gouvernance dans tout État démocratique.

- Un processus d'évaluation documentaire techniquement bien fait offre des avantages importants pour l'institution, en particulier en ce qui concerne la qualité de l'information et de la rentabilité des ressources financières.
- Pour *savoir* évaluer les documents sur des supports différents, en plus de solides connaissances sur les méthodes, critères et méthodes techniques et leur application pratique, on requiert un professionnel avec capacité pour prendre de décisions, responsabilité éthique, aptitude de gestion, disposition pour le travail d'équipe, propension à s'adapter aux changements technologiques, ouvert d'esprit, vocation pour la recherche scientifique et la défense des droits des citoyens et engagement avec la profession et avec l'entité dans laquelle il travaille.
- La formation de l'archiviste chargé de l'évaluation documentaire doit inclure les connaissances théoriques spécifiques, mais aussi des notions sur les aspects juridiques, diplomatiques, sociologiques, historiques et éthiques qui se rapportent au contexte de la production des documents, ainsi que sur des outils conceptuels et méthodologiques de la recherche sur ces aspects.
- L'échantillonnage est une technique de la méthode quantitative des sciences sociales, utilisé par l'archivistique à des fins spécifiques différentes. Par conséquent, le processus de mise en œuvre est différent et il est essentiel d'expliquer les étapes franchies pour le faire ainsi que la justification de la technique ou la méthode suivie, selon le cas et le contexte.
- L'évaluation des archives numériques implique, en plus des approches et des méthodologies traditionnelles valides pour les documents traditionnels, des particularités comme la mise en œuvre des politiques d'évaluation au début du cycle de vie et l'identification et le maintien du contexte, contenu et structure, à fin d'avoir, à long terme, des documents d'archives numériques authentiques qui servent à la transparence, l'accès à l'information, la sécurité juridique et la recherche sur ce que signifie le passé comme mémoire des institutions.

Nous EXPRIMONS

- Notre gratitude pour le soutien reçu, au Conseil International des Archives, par le biais de sa Commission des Programmes, à l'École d'Archivologie, Faculté

de Philosophie et de Sciences Humaines, Université Nationale de Córdoba (Argentine), qui a présenté le projet et aux institutions qui l'ont soutenu: les Archives Générales de la Nation de la République Argentine, les Archives Générales de la Nation du Mexique, les Archives Générales de la Nation de la République Orientale de l'Uruguay; le Ministère des Relations Extérieures du Pérou; la carrière de Archivologie, Université Fédérale Fluminense, de Niterói RJ (Brésil), l'Université du Costa Rica, le Programme de Systèmes d'information et de documentation, Université de La Salle, Bogota (Colombie), l'Institut de Recherche sur l'Université et l'éducation, Archives Historiques de l'Université Nationale Autonome du Mexique, l'École de Bibliothéologie et des Sciences Connexes « Ing. Federico E Capurro» Université de la République, Montevideo (Uruguay), le Team Mexique du projet interPARES, la Mairie de Gérone, Arxiu Municipal de Girona, Catalogne (Espagne) et la Section des Archives Locaux, Municipaux et Territoriaux du Conseil International des archives (ICA/SLMT).

- Nos remerciements aussi aux institutions locales qui ont rendu possible la réalisation du IV FIED: en plus de celles nommées dans l'alinéa précédent, l'Ecole National de Bibliothéconomie et Archivonomie (ENBA), la *Casa de la Primera Imprenta de América*, l'Université Autonome Métropolitaine, la *Red Nacional de Archivos de Instituciones de Educación Superior* (RENAIES), el *Posgrado de Bibliotecología y Estudios de la Información* de la Université National Autonome de Mexique, *Apoyo al Desarrollo de Archivos y Bibliotecas de México A.C.* (ADABI) et la Banque du Mexique.

Et nous PROPOSONS

- La création des groupes de travail interdisciplinaires au niveau national et international dans le domaine de l'évaluation des archives, qui poursuivent l'étude des questions qui ont été l'objet de ce Groupe de Réflexion, ainsi que de nouvelles questions liées à ce sujet.

Mexico City, le 25 mai 2012